## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

## Décision n° 10454 du 7 mars 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1805773S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 60396 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727035S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er avril 2018 :

**Dupouy** Frédéric NIGEND : 142 551 NLS : 5281 956

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2018 :

Prouvost Mathieu NIGEND: 142235 NLS: 8001689

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er avril 2018 :

 Vandwalle Maxime
 NIGEND: 227386
 NLS: 8075714

 Hubert Quentin
 NIGEND: 241203
 NLS: 8088024

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2018 :

 Dujardin Simon
 NIGEND: 312992
 NLS: 8108575

 Mérida Laurent
 NIGEND: 318671
 NLS: 8111415

 Bossy Arnaud
 NIGEND: 323335
 NLS: 8113925

 Dumortier Maxime
 NIGEND: 301447
 NLS: 8090435

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2018.

Le général de division, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, J.-P. MICHEL